



Lou Jatteau, expulsé de son lycée à la suite d'un blocage en 2008, doit encore faire face à l'acharnement de la proviseure.
REGARDS PAGE 2



La **nouvelle campagne** du NPA est consacrée à l'emploi. Analyse et solutions chaque semaine dans *Tout est à nous!*
CAMPAGNE NPA PAGE 5



Un nouveau mouvement de grève a été déclenché le 12 octobre par les **sans-papiers**, pour obtenir leur régularisation.
REPORTAGE PAGES 6&7

TOUT est à nous!

HEBDOMADAIRE DU NPA NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE

29 OCTOBRE 2009 | N°28 | 1,20€ | WWW.NPA2009.ORG

LOI DE FINANCES 2010

POUR EUX LES MILLIARDS POUR NOUS LA FACTURE!



(Reuters/Platiau)

La loi de finances qui vient d'être votée par les députés entérine les milliards de cadeaux faits aux patrons au détriment des travailleurs.



Le 23 octobre, les députés ont voté une surtaxe de 10% sur le bénéfice des banques. Une blague? Presque! En réalité, la mesure est passée grâce au député UMP, Jean-François Lamour, qui s'est trompé de bouton... La plaisanterie n'a pas duré longtemps, dès le lendemain Christine Lagarde, la ministre de l'Économie, expliquait que le texte serait à

nouveau soumis au vote lundi 26. Les représentants de la majorité, cette fois ne se sont pas trompés. Ils ont annulé cet amendement de l'opposition qui ne correspondait pas, c'est le moins qu'on puisse dire, à l'orientation de la loi de finances pour 2010.

«Une loi pour la compétitivité des entreprises», c'est ainsi qu'elle est définie par le rapporteur général du budget, l'UMP, Gilles Carrez. Et, en effet, c'est bien dans

l'intérêt des patrons que l'année 2010 va voir les finances de l'État plonger dans les abîmes du déficit. 114 milliards d'euros devrait manquer pour boucler la fin de l'année. À côté de cela, les 30 milliards d'euros du «trou» de la Sécurité sociale semblent bien peu de chose. Il est vrai que ceux-là sont plutôt dépensés dans l'intérêt des travailleurs, ce qui les rend insupportables au gouvernement.

SUITE DE L'ARTICLE EN PAGE 3

COPENHAGUE DES FORÊTS VERT DOLLAR

Le sommet de Copenhague, prévu les 7 et 8 décembre, s'annonce déjà comme l'illustration de la soumission des pays du Sud par ceux du Nord. En effet, ces derniers souhaitent mettre en place le Redd, un programme de réduction fictive de la dégradation des forêts, en échange de crédits carbone. Ce programme revient notamment à remplacer des forêts par des plantations, avec les conséquences désastreuses qu'on imagine pour l'écologie et les peuples indigènes. Ceux-ci luttent et tentent d'interpeller l'opinion mondiale. LIRE PAGE 4



(JMB)

GRANDE-BRETAGNE POSTIERS EN GRÈVE

Face aux menaces de privatisation de Royal Mail, la poste britannique, une grève nationale a eu lieu et a réuni 120000 postiers, les 22 et 23 octobre derniers. Ils protestent également contre les conditions de travail de plus en plus pénibles que tente de leur imposer la direction. Ils ont voté à 76% une nouvelle grève de trois jours pour cette semaine. LIRE PAGE 8

TRAITÉ DE LISBONNE VERS L'EUROPE DES INÉGALITÉS

Le « oui » irlandais au référendum sur le Traité européen vient de faire sauter le dernier verrou qui s'opposait à son application. Que ce soit en ce qui concerne la laïcité, la démocratie, les droits sociaux fondamentaux, les services publics... les populations d'Europe risquent d'en payer le prix dans leur vie quotidienne. LIRE PAGE 10



édito

Par Bruno Quignard

FAIRE CHUTER SARKO, C'EST POSSIBLE !

Ln annonçant, dès le 5 octobre, la mise à l'ordre du jour du projet de privatisation de La Poste au Sénat le 2 novembre, soit le lendemain de la

votation citoyenne où près de 2,5 millions de personnes ont exigé le retrait du projet et un référendum, le gouvernement joue les gros bras. De plus, affaibli par cette mobilisation citoyenne, il tente de passer en force en limitant le temps de débat parlementaire en utilisant la procédure accélérée. Cette attitude de matamore est un formidable encouragement à amplifier la mobilisation. La situation reste toutefois compliquée avec une mobilisation populaire réelle mais un calendrier serré. Il s'agit donc, en quelques semaines, de se donner les moyens d'obtenir une victoire sociale, une première depuis l'arrivée de Sarkozy à l'Élysée. D'ores et déjà, le comité national contre la privatisation de La Poste organise des initiatives devant les bureaux de poste le 31 octobre et un grand rassemblement devant le Sénat le 2 novembre à 18 heures.

Il lance également « l'acte 2 » de la votation par une nouvelle initiative « J'écris au Président » dont l'objectif est d'adresser plus de 4 millions de cartes postales à Sarkozy lui rappelant les exigences exprimées le 3 octobre. La réussite de cette campagne est essentielle, mais elle ne parviendra pas, à elle seule, à faire plier le gouvernement. Il est tout aussi indispensable que le rejet de la privatisation de La Poste s'exprime par une grande démonstration de rue.

C'est pourquoi une manifestation à caractère national doit être décidée au plus vite, avant son passage à l'Assemblée nationale le 14 décembre. Il s'agit certes d'un projet ambitieux mais réaliste. L'engouement populaire qui s'est exprimé le 3 octobre ne peut et ne doit pas être déçu. Le comité national regroupe plus de 60 organisations, un engagement sans faille de tous doit être le gage de notre réussite.

Nous avons une victoire à portée de main, ne laissons pas passer cette chance !

GRAND CONCOURS CONTRE LA PRÉCARITÉ. Dans le cadre des marches contre le chômage, la précarité et les licenciements, la commission précarité invite tous et toutes à réaliser des visuels sur le thème de la précarité qui serviront pour affiches, autocollants... Envoyez vos propositions avant le 15 novembre à compreca@gmail.com

31 OCTOBRE, MRAP, PARIS. Journée de commémoration des 60 ans du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples, MRAP (1949-2009) - 60 ans de luttes contre le racisme - Pour un monde solidaire et sans racisme : migrants et réfugiés dans le monde. RV au Grand auditorium de l'Hôtel de Ville. Attention : inscription obligatoire (dans la limite des places disponibles). Infos disponibles sur www.mrap.fr

29 OCTOBRE, CUBA, PARIS.

La Coordination de défense de la Révolution cubaine et le Comité pour la libération des Cinq Cubains prisonniers politiques aux États-Unis vous invitent à une rencontre avec Andrés Gómez, journaliste cubano-américain, directeur de la revue *Areito digital*, Fondateur de la Brigade Antonio Maceo et membre du Comité international pour la libération des Cinq aux États-Unis. RV à 19h30, 94, rue Jean-Pierre-Timbaud, 75011 Paris, métro Couronnes ou Parmentier.

31 OCTOBRE, AIDSESEP, MONTREUIL.

Journée festive péruvienne, de 12h à 22h, de solidarité en soutien aux luttes des peuples de l'Amazonie péruvienne au bénéfice de l'Association

interethnique de développement de la forêt péruvienne (AIDSESEP), organisée par le collectif des péruviens en France et le Comité de solidarité avec les peuples de l'Amérique latine. RV 9 rue François-Devergue, 93100 Montreuil, métro Croix de Chaux.

6 NOVEMBRE, SANS-PAPIERS, PARIS.

Rencontre débat organisé par l'EDMP et RESF autour du livre *Douce France, Raffles Rétentions Expulsions*, écrit sous la direction d'Olivier Le Cour Grandmaison. RV à 19h à la Librairie-Coopérative, 8 impasse Crozatier, 75012 Paris, métro Reuilly-Diderot. Il est nécessaire de s'inscrire en téléphonant au 01 44 68 04 18.

TOUS LES DIMANCHES, RESF, PARIS.

Rassemblement et ronde sur le parvis de Notre-Dame, de 16 à 17 heures, à l'appel du Réseau éducation sans frontières (RESF), contre la politique xénophobe du gouvernement, jusqu'au 20^e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant le 20 novembre.

DU 20 NOVEMBRE AU 5 DÉCEMBRE, NATIONAL.

Des marches régionales contre le chômage, les précarités et les licenciements sont organisées qui annoncent la manifestation nationale le 5 décembre.

À SUIVRE SUR
www.npa2009.org

regards



Lou Jatteau (DR)

BLOCAGE DE LYCÉE PUNI POUR L'EXEMPLE

Lou Jatteau, ancien élève du lycée Jules Ferry (Paris 9^e), est accusé d'avoir coincé le pouce de la proviseure, Marie-Ange Henry au cours d'un blocage en 2008, ce qu'il conteste (et qu'elle n'a jamais pu prouver). Après avoir été exclu du lycée le 16 mai 2008, suite à un conseil de discipline présidé par la proviseure elle-même, Lou comparait le 21 octobre devant le tribunal, risquant jusque trois ans de prison ! Une affaire absurde qui met en danger la liberté de protestation. Le jugement doit être rendu le 18 novembre.

Le 15 avril 2008, tu as participé au blocage du lycée Jules Ferry. Que s'est-il passé ?

Replaçons tout ça dans son contexte : depuis deux, trois semaines, à Jules Ferry, comme dans des centaines de lycées de France, on se mobilise contre les mesures du ministre de l'Éducation de l'époque, Xavier Darcos (visant à supprimer notamment des dizaines de milliers de suppressions de postes). On organise des assemblées générales pour discuter et voir comment on peut lutter efficacement contre ces attaques. Et on distribue des tracts pour informer et inviter les élèves à faire grève pour, avec d'autres lycées, descendre dans les rues de Paris pour manifester. Contrairement à d'autres bahuts déjà bloqués, parfois depuis des jours voire des semaines, nous n'avions pas véritablement bloqué le lycée depuis le début du mouvement. Mais à la veille du 15 avril, l'assemblée générale organisée à Jules Ferry avait voté majoritairement (j'avais voté...contre) pour le blocage le matin, pour ensuite partir en manif l'après-midi. Le mardi 15 avril, nous avons donc bloqué à plusieurs dizaines l'entrée principale du lycée (on laissait seulement entrer les collégiens et élèves de prépa), pour ensuite nous retrouver à plus d'une centaine devant le bahut, armée de slogans, de tracts et de banderoles. Tout cela pour que nous n'ayons pas cours, donc pour ne pas être sanctionnés par les absences et pouvoir partir ensemble en manif l'après-midi. C'était donc un mouvement franchement légitime, et collectif. Problème, quelques heures après le début du blocage, l'administration décide d'ouvrir une porte sur le côté du lycée pour faire rentrer tous les élèves et, donc, casser le blocage. Nous avons donc décidé d'aller bloquer cette porte à plus d'une trentaine, et c'est là que la proviseure me met en cause. Elle explique que j'aurais, à un moment, décidé seul de fermer la porte volontairement... sur son pouce. Ce qui est faux, puisque non seulement moi-même je n'avais pas poussé cette porte, mais personne ne savait qu'elle se trouvait derrière celle-ci, et la proviseure ne pouvait y voir personne à travers tellement les petites vitres étaient sales. On voit bien que cela ne tient pas debout : je serais sorti du groupe par enchantement pour, au milieu de la foule, « fermer victorieusement » la porte sur elle ! C'était un acte collectif, loin d'être volontaire, dont les faits restent à déterminer, et tout ne reposait pas sur un « meneur » : « Je ne voyais que lui », a-t-elle dit au procès, ou plutôt « je ne voulais voir que lui... »

Comment expliques-tu l'acharnement de la proviseure ?

Franchement, il est difficile à expliquer. Elle m'avait déjà menacé quelques mois auparavant, lors du mouvement contre la LRU, on avait distribué un matin des tracts devant le lycée. Juste avant de les donner, elle est venue me voir moi et mes camarades, en me menaçant de ne pas me réinscrire l'année prochaine, que je risquais le conseil de discipline, si je continuais mon « action politique ». Et avec

le blocage et les manifs auxquelles on a participé, je pense qu'elle en a eu marre que ça bouge dans son lycée. Elle avait une bonne réputation, Jules Ferry avait de meilleurs résultats et se mobilisait peu. Mais avec le mouvement contre Darcos, on avait réussi à être des centaines de JF dans les rues les jours de manif. Elle a donc voulu couper une des « têtes du mouvement », pour casser la mobilisation. C'est donc politique mais aussi je pense personnel. Rien que le fait d'avoir relancé l'affaire, alors qu'elle avait été classée sans suite et que j'avais déjà été exclu définitivement du lycée, montre qu'elle avait des appuis bien placés et qu'on a affaire à une double peine se transformant en double injustice. Il faut aussi rappeler qu'elle était responsable pour Paris du syndicat majoritaire des proviseurs (SNPDEN) et avait participé à des réunions avec le ministère. Bref, elle était reconnue et avait une grande autorité.

Comment peut-on te soutenir en attendant le délibéré du 18 novembre ?

Le procureur a requis 60 heures de travaux d'intérêt général, et l'avocat de la proviseure un euro symbolique de dommages et intérêts et mille euros de frais de justice. Il faut espérer pouvoir faire confiance en la justice, que toute cette affaire se termine en relaxe. Pour me soutenir, il y a déjà un groupe de soutien sur Facebook qui atteint presque 900 membres, il faut donc le rejoindre et le faire tourner au plus de monde possible pour dépasser les 1000 membres. Mais aussi, essayer de venir au rassemblement qui aura lieu devant le Palais de Justice (16^e chambre correctionnelle), le 18 novembre à 8 heures, pour, s'il y a condamnation, rejoindre le comité de soutien que nous formerons, avec le SNES, la FCPE, les syndicats lycéens, et tous ceux qui me soutiennent.



(DR)



DROIT AUX SOINS LA CMU N'EST PAS À LA HAUTEUR !

La Couverture maladie universelle (CMU), créée voici dix ans, n'a jamais été « universelle ». De nouvelles conditions d'accès plus dures et les pratiques de certains médecins restreignent encore plus l'accès aux soins de nombreux précaires.



La CMU comprend deux volets : la CMU de base, censée donner accès à l'assurance maladie à celles et ceux qui n'ont pas les droits ouverts à la Sécu. À ce jour 1,7 million de personnes en bénéficient gratuitement ou en payant une cotisation variable selon les revenus. La CMU complémentaire prend en charge le ticket modérateur (part restant à charge après remboursement, hors franchises et dépassement d'honoraires) de 4,2 millions de personnes. Son objet est de permettre l'accès aux soins de tous.

La CMU et pour les sans-papiers l'Aide médicale d'État (AME) dont bénéficient 190 000 personnes, ont remplacé l'Aide médicale gratuite (AMG), une prestation d'assistance attribuée par les Conseils généraux. Dans certains départements, le pla-

fond de ressources donnant droit à l'AMG était plus élevé que le barème CMU, mais globalement un plus grand nombre de personnes a pu se soigner. Cependant les conditions imposées – une résidence stable en France de trois mois et un plafond de revenus inférieur aux minima sociaux – n'ont pas permis de généraliser le droit aux soins. De plus, deux dispositions spécifiques à la CMU étendues à toute la Sécurité sociale pourraient constituer un précédent dangereux : les remboursements CMU des soins dentaires, de l'optique et des appareils auditifs sont limités à un « panier de soins ». Résultat, les soins dentaires ne sont pas toujours appropriés, les malentendants souvent mal équipés. Les bénéficiaires doivent choisir le gestionnaire de la CMU : CPAM, mutuelle, institution de prévoyance ou société d'assurance. Les assurances qui veulent concurrencer la Sécu

et rembourser les malades « dès le premier euro » n'attendent que cela !

Depuis quelques années, de nouvelles règles accentuent les difficultés d'accès des précaires. Une déclaration sur l'honneur évitait des formalités, désormais il faut fournir des justificatifs. La CMU était attribuée selon des critères objectifs, à présent elle dépend d'éléments d'appréciation de la Sécu concernant le train de vie ou le patrimoine, forcément arbitraires. L'accès à l'AME a été également durci depuis 2004. Il faut trois mois de résidence continue et fournir un justificatif de présence pour chacun de ces mois.

Conséquences, les CPAM mettent plusieurs mois pour instruire les dossiers, les malades sans couverture maladie se présentent à l'hôpital trop tardivement, avec des pathologies aggravées, plus difficiles à soigner, plus coûteuses. Le taux d'affections graves des précaires à âge identique,

est deux à trois fois supérieur comparé à la population hors CMU.

Une fois la CMU accordée, l'accès aux soins n'est pas garanti pour autant. 25% des médecins à honoraires libres (secteur 2) refusent de recevoir ces patients, de pratiquer le tiers-payant, ou demandent un dépassement d'honoraires (interdit en cas de CMU). Pour plusieurs spécialités, il est souvent impossible de trouver des médecins qui respectent les tarifs (secteur 1).

Il n'est pas tolérable que 14% de la population renonce à des soins pour des raisons financières. Pour le NPA, l'accès aux soins doit être un droit inaliénable et sans discrimination. Il ne faut pas des Sécu spécifiques pour les pauvres et les étrangers, mais une Sécu universelle prenant en charge à 100% tous les soins, pour toutes et pour tous.

Stéphane Bernard

LOI DE FINANCES

SUITE DE LA PAGE 1

La raison du déficit ? D'après Christine Lagarde, ce serait la crise qui est responsable d'une baisse de recettes fiscales. C'est indéniable, les entreprises ont provisionné des pertes pour 2009, qui se traduisent par une diminution de l'impôt sur les sociétés. Mais fallait-il ajouter à cela la suppression de la taxe professionnelle qui va coûter 12 milliards à l'État ? La baisse de la TVA dans la restauration, qui n'a été répercutée ni dans les embauches ni dans les salaires et à peine dans les additions, et qui grève encore le budget de l'État de 1,8 milliard d'euros ? Sans compter les dispositions concernant le crédit d'impôt recherche en faveur des entreprises (2,5 milliards), la loi Tepa avec ses « allègements » de droits de mutation sur les successions et donations (2 milliards de plus) et le bouclier fiscal qui permet aux riches d'économiser chaque année autour de 700 millions d'euros. Et comme si cela ne suffisait pas, les députés se sont empressés de voter le 24 octobre un amendement du gouvernement exonérant les routiers (partiellement) et leurs donneurs d'ordre de la taxe carbone. Le manque à gagner pour l'État sera de 300 millions d'euros par an.

Mais au final, il faudra bien que la note soit payée. Et si Sarkozy clame haut et fort qu'il n'augmentera pas les impôts, ses sbires se cachent à peine pour expliquer que ce n'est que partie remise. Le gouvernement compte sur une légère croissance en 2010 pour rétablir la situation. Mais comme l'écrit Gilles Carrez « L'idée fautive à combattre, enfin, est celle qui suppose que la dette nourrit la croissance à long terme et, ainsi, s'autofinance. [...] Une fois la crise passée, il sera donc difficile, voire impossible, de ne pas prendre le chemin de l'ajustement budgétaire ». Autrement dit, l'austérité. D'autant que les intérêts de la dette qui coûtait au budget 60 milliards en 2008 sont évalués à 80 milliards en 2012 ! Et cela sans compter le « grand emprunt », mesure des plus fumeuses, dont personne ne sait à ce jour ni son montant ni à quoi il va servir...

Pour revenir à une situation plus acceptable, notamment pour l'Europe, il faut couper dans les dépenses. Or contrairement à ce que clament les sarkophiles, il n'est pas si facile de faire des économies. Ainsi, la mesure phare de Sarkozy qui consiste à ne pas remplacer un fonctionnaire qui part à la retraite sur deux, ne rapporte que 500 millions d'euros par an. La suppression de plus de 37 000 postes de fonctionnaires (en équivalent temps plein), en 2010, ne permet de payer qu'un quart du cadeau fait aux restaurateurs, 1/5 du crédit d'impôt recherche et à peine 1/24 de la taxe professionnelle !

Pour le gouvernement, il ne s'agit pas vraiment de faire des économies mais bien de façonner l'État et le budget dans le sens des vœux du Medef. Ainsi, 16 000 postes supplémentaires seront supprimés dans l'Éducation nationale, mais 863 personnes seront recrutées dans les prisons, ce qui correspond bien au régime de plus en plus répressif mis en place par les Hortefeux et autres Besson sous la houlette de leur patron.

Au final, le budget 2010 continue de faire payer aux travailleurs par le biais des coupes dans les services publics, mais également de la taxe carbone, les milliards offerts aux patrons et aux plus riches.

Dominique Angelini

1. voir *Tout est à nous* ! n° 28

RÉGIONALES UNE OFFRE NON ACCEPTABLE

Dans la continuité des déclarations de ses dirigeants depuis des mois, l'offre que vient d'adresser le PCF pour les régionales est bien socialo-compatible.

SI LA RÉOLUTION votée indique que les listes « Front de gauche élargies » ouvrent « un autre choix à gauche que celui porté par le PS ou Europe-Ecologie », elle contredit cela de plusieurs manières. D'abord en précisant que les listes seront autonomes « partout où les conditions peuvent en être créées », des conditions que les communistes examineront « région par région ». Ainsi, l'offre nationale, faite d'abord aux militants communistes, risque de déboucher sur une politique à géométrie variable. Pour savoir dans combien de régions le PCF contractera des accords unitaires de premier tour avec le PS, il faudra attendre la fin du vote des militants intervenant après la mi-novembre. Dans les coulisses du PCF, on annonce un minimum de quatre à cinq régions, allant jusqu'à dix à douze.

Mais si l'ambiguïté de « l'élargissement » du Front de gauche demeure, cela renvoie à une orientation de fond, condensée dans l'appréciation du bilan des 18 « majorités de gauche sor-

tantes » auxquelles le PCF a participé, et qui auraient « permis dans un grand nombre de régions de réelles avancées pour le quotidien de milliers de femmes et d'hommes ». Rengaine assez classique qui consiste à peindre en rouge les politiques d'union de la gauche dans les régions ou au gouvernement, et à n'entrevoir d'issue politique que dans la cogestion aux côtés des dirigeants socialistes. Une politique maintes fois expérimentée, avec le succès que l'on sait pour le « quotidien » de millions de travailleurs et de jeunes.

Logiquement, les objectifs fixés sont ainsi de « réunir les conditions de majorités régionales de gauche ». En revendiquant que les listes unitaires adoptent cette exigence, le PCF en fait un préalable à tout accord unitaire. Le but de la manœuvre est de rompre les discussions unitaires avec le NPA. Le PCF a participé en traînant des pieds à la première réunion unitaire proposée par le NPA et n'a donné aucune publicité à la déclaration com-

mune qui en est sortie. Il n'a pas voulu signer le compte rendu de la dernière réunion pourtant acté par tous les autres participants. À l'entame de son conseil politique national, un de ses principaux dirigeants, Pierre Laurent, a indiqué que la prochaine réunion unitaire serait la dernière...

Le NPA n'acceptera pas de rentrer dans le rang. Mais il ne veut pas acter la prise de position du PCF comme la fin du processus unitaire. Le NPA fait une autre proposition adressée à l'ensemble des composantes. Il reste à voir quelle sera la réaction des sept autres mouvements engagés. Pour le moment, Jean-Luc Mélenchon « approuve la formule du texte communiste », contredisant ses déclarations. Il serait tout de même paradoxal que le PG, dont beaucoup de dirigeants et de militants sont issus du PS, se voie finalement ramené dans son giron un an après...

Unité de la gauche radicale ou unité avec le PS, il faut choisir.

Frédéric Borrás



ERDF-GRDF ASSEZ DE SANCTIONS!

Le patronat d'EDF SA et de GDF-Suez met en œuvre une politique revancharde en guise de réponse au mouvement social historique de ce printemps.

240 SALARIÉS sanctionnés, 11 licenciements annoncés, des mises à pied, des rétrogradations avec pertes de salaires importantes, des blâmes, des menaces permanentes... Voilà la réponse de la direction d'ERDF-GRDF aux actions des salariés. Au printemps, durant trois mois, des dizaines de milliers d'agents d'EDF SA et de GDF-Suez se sont battus pour exiger un meilleur partage des richesses créées par leurs entreprises, pour la fin de la politique d'externalisation de nombre de leurs métiers et un plan d'embauche permettant de faire face aux missions de service public de leurs entreprises. Les salariés en action n'ont pas manqué de faire le lien avec la libéralisation du secteur de l'énergie ou encore avec les pratiques managériales qui ne produisent que de la souffrance.

C'est tout cela que ce patronat ne peut supporter. Leurs méthodes sont iniques, les conseils de discipline sont bâclés car les dossiers sont vides. D'ailleurs, devant le conseil des prud'hommes de Toulouse, par la voix de leur avocat, les directions ont affirmé que la convention européenne des Droits de l'homme et des libertés fondamentales n'avait aucune valeur dans les entreprises. On ne peut mieux dire.

L'objectif de cette répression est d'effrayer le personnel, le contraindre à accepter les effets de la libéralisation sans rechigner. C'est un niveau de répression jamais connu dans l'histoire de ces entreprises. Le mouvement syndical est bien sûr visé, c'est le cas de la CGT dont de nombreux militants sont attaqués, ça l'est également de SUD Énergie. Un des motifs récurrents contre les militants visés est de n'avoir pas « usé de leur devoir de modération », le message du patronat est clair : « faites-nous un syndicalisme convenable d'accompagnement, ou sinon nous frappons ».

À Toulouse, à Paris, en Normandie, les réactions sont fortes : mouvements de grève, manifestations. À l'évidence, après un moment de consternation, le personnel avec ses organisations syndicales redresse la tête et fait preuve d'une magnifique solidarité. À Paris, pour soutenir le responsable du syndicat CGT, plusieurs centaines de salariés se sont regroupés dans l'unité. De nombreuses personnalités politiques, dont Alain Krivine, sont venus apporter, au nom de leur parti, leur soutien militant.

En attaquant les salariés et le mouvement syndical d'EDF-GDF-Suez, c'est l'ensemble du mouvement syndical qui est attaqué, et au-delà ce sont toutes celles et ceux qui veulent faire vivre les libertés démocratiques qui sont provoqués.

Un appel des organisations politiques de gauche (sauf le PS) exige le retrait des sanctions contre les salariés d'EDF-GDF-Suez. Elles appellent également leurs militantes et militants à participer à toutes les formes de soutien proposées par leurs organisations syndicales. C'est urgent!

La Branche Énergie du NPA

et aussi

MÉDECINE À DEUX VITESSES. Le 15 octobre, un accord est intervenu entre l'Assurance maladie, les assurances complémentaires (mutuelles, assurances...) et deux syndicats de médecins libéraux (CSMF, SML), pour la création d'un secteur dit « optionnel ». Sous prétexte « d'encadrer » les dépassements d'honoraires, il permettra aux médecins libéraux de facturer à leurs patients des honoraires 50% au dessus des tarifs de la Sécu (pour 70% de leurs actes) tout en continuant à bénéficier des mêmes avantages que les praticiens qui pratiquent les tarifs « opposables » (tarifs Sécu). Ce sont donc les malades qui devront payer de leur poche ce supplément ! Ce protocole d'accord concerne actuellement les chirurgiens, les anesthésistes-réanimateurs et les gynécologues-obstétriciens. Il devrait s'élargir à d'autres professionnels dans trois ans. Un nouveau grand pas en arrière vers une « médecine de riches », pour ceux qui peuvent se l'offrir, et une « médecine de pauvres », pour les autres.

COPENHAGUE DES FORÊTS VERT DOLLAR

Le système de lutte contre la déforestation prévu à Copenhague causera un remplacement des forêts par des plantations et leur privatisation au détriment des populations indigènes.

La conférence de Copenhague sur le climat, en décembre, s'annonce comme le rendez-vous de tous les dangers.

Parmi les enjeux figure la mise en place d'un mécanisme de réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts - appelé Redd - qui fait l'objet d'après négociations dans un contexte où la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre est proclamée par tous et où chaque pays essaie d'échapper le plus possible à ses obligations.

De quoi s'agit-il ? De comptabiliser au titre des réductions d'émissions la part correspondant à une réduction de la déforestation. La déforestation a un effet considérable sur le réchauffement climatique (20%), réduisant le stock de carbone piégé par les forêts et en produisant du carbone par la combustion. La réduction de la déforestation donnerait lieu à l'octroi de crédits carbone pouvant être utilisés pour compenser d'autres émissions.

Pourquoi s'inquiéter ? Parce que cette prise en compte de la déforestation dans la réduction des gaz à effet de serre a toutes les chances d'aboutir à des diminutions fictives de la déforestation accompagnées d'attaques sociales. Redd est un mécanisme ardemment promu par les pays du Nord. Il s'agit pour eux, dans le cadre notamment du mécanisme de développement propre (MDP) mis en place par le protocole de Kyoto, de pouvoir se défaire sur les pays du Sud de leur responsabilité. Ce sont en effet les pays industrialisés qui sont responsables historiquement de la plus grande partie des émissions de gaz à effet de serre. En outre, les réductions de déforestation sont extrêmement difficiles à comptabiliser. Ainsi, personne ne sait évaluer avec



précision l'ampleur annuelle de la déforestation au Brésil ou en Indonésie. On voit donc mal comment la réduction de cette déforestation pourrait être comptabilisée exactement. Au-delà de cet obstacle technique majeur, le risque est celui d'un vaste mouvement d'appropriation des forêts du Sud par les multinationales en quête de crédits carbone à même de compenser la continuation de leur pollution au Nord. Les dangers de ce mouvement d'appropriation privée sont politiques, sociaux et écologiques. Il se mettrait sur pied un mécanisme de contrôle néocolonial du patrimoine naturel au détriment des peuples qui vivent de ces forêts, les entretiennent depuis de nombreuses géné-

rations et qui seraient menacés dans leur existence même. Cette appropriation constituerait une violation ouverte de la souveraineté de ces peuples sur leur territoire de vie. Il n'existe aujourd'hui aucune distinction dans les projets entre forêt et plantation. L'appropriation pourrait se traduire alors par la destruction des forêts initiales et leur remplacement par des plantations d'eucalyptus (éventuellement génétiquement modifiés) comme au Brésil ou de palmiers à huile comme en Indonésie. Outre que cette substitution signifie une augmentation nette des émissions de CO₂ puisque les forêts primaires stockent cinq fois plus de carbone que les plantations, elle implique aussi une

destruction de la biodiversité sans équivalent des forêts tropicales. Et ceci au service de la production industrielle possible d'agrocarburants. Face à la menace Redd, les peuples indigènes se mobilisent et alertent l'opinion publique mondiale. Nous devons nous battre à leurs côtés. Cet exemple illustre à quel point la bataille contre la crise climatique ne peut dissocier réponses sociales et écologiques. Partout sur la planète, la politique concrète des classes dominantes aboutit à combiner de fausses réponses écologiques avec de véritables attaques sociales. Seule la mobilisation internationale permettra de les arrêter.

Laurent Menghini

TASER : PERMIS DE TUER. Il aura fallu attendre le décès de 351 personnes qui, toutes, ont reçu une décharge de Taser pour que le fabricant américain reconnaisse que l'utilisation de cette arme présentait des risques cardiaques. Pour le PDG de Taser France, Antoine Di Zazzo, c'est une défaite supplémentaire, malgré une intense campagne de lobbying. En effet, suite au procès qu'il avait intenté et perdu face à Olivier Besancenot en 2008, il voulait convaincre que le Taser, arme non létale, ne mettait ainsi pas la vie en danger. Déjà en septembre de cette année, le conseil d'État avait cassé le décret permettant aux policiers municipaux d'utiliser le Taser au motif que « l'emploi du pistolet à impulsions électriques comporte des dangers sérieux pour la santé... susceptibles de provoquer directement ou indirectement la mort ». Reste que le Taser est toujours entre les mains de plusieurs milliers de policiers et de gendarmes en France, qui sont censés respecter des procédures

d'utilisation telles que : vérifier que la personne visée n'est pas enceinte, qu'elle n'est pas liée à des addictions, qu'elle n'a pas de problèmes cardiaques. Procédures qui ne sont jamais respectées, bien évidemment. Il faut donc beaucoup de cynisme et de mépris pour la vie pour continuer à utiliser cette arme. Il est urgent d'arrêter de jouer avec la vie des gens pour permettre à des marchands d'armes de faire du fric. Parce que le Taser représente un danger mortel, un moratoire sur son utilisation par les forces de police et de gendarmerie est indispensable pour qu'un débat public ait lieu. Dans le cadre de ce débat, le NPA se prononcera pour l'interdiction du Taser et la destruction des armes en circulation.



Nos emplois, pas leurs profits!

RUPTURE CONVENTIONNELLE PREMIER BILAN

La rupture conventionnelle, qui permet à un patron de se débarrasser d'un salarié « à l'amiable » se révèle être un outil redoutable dans les mains du patronat.

Derrière les plans sociaux, déjà bien peu médiatisés, se cache une multitude de licenciements qui ne fait l'objet d'aucune publicité. Les fins de mission des intérimaires et le non-renouvellement des CDD en sont un exemple. Mais il existe, depuis l'été 2008, une autre procédure de licenciement, appelée « rupture conventionnelle ». Ce nouveau dispositif légal est la transposition de l'accord interprofessionnel signé en janvier 2008 par la CFDT, la CFTC, la CGC, FO et le patronat. La CGT a refusé de signer sans pour autant s'opposer au principe du texte. Le ministère du Travail vient de publier un premier bilan du dispositif. Depuis son entrée en vigueur, près de 150 000 ruptures ont été validées par l'inspection du travail. Depuis le début de l'année 2009, elles ne cessent d'augmenter (13 617 en mars, 18 222 en juillet) et les refus de validation des inspecteurs sont en baisse (13% en moyenne).

La rupture conventionnelle s'insère dans un cadre de flexibilisation de la main-d'œuvre. Le fonctionnement en est simple. Un salarié et son employeur trouvent un accord pour mettre fin au contrat à durée indéterminée (CDI) qui les lie. Au cours d'une négociation, ils se mettent d'accord sur un calendrier et sur l'indemnité. Le salarié a la possibilité de se faire accompagner et dispose d'un délai de rétractation de quinze jours. Ce délai épuisé, l'employeur envoie la demande à l'inspection du travail, qui valide ou non la démarche. L'inspection doit s'assurer qu'elle n'est pas le produit de pressions de l'employeur et que celui-ci ne tente pas de contourner ses obligations en termes de plan social par exemple.

Ce dispositif peut séduire des salariés excédés par leurs conditions de travail ou les pressions qu'ils subissent. Il leur permet de toucher une indemnité minimale de rupture (égale à l'indemnité légale de licenciement¹) ainsi que des allocations chômage. Pour les patrons, le système est tout bénéfique. En simplifiant les procédures, il leur permet de faire l'économie de plans sociaux, plus réglementés et plus coûteux et leur évite d'avoir à justifier le motif de séparation et tout recours judiciaire. Mais ce système est en fait un véritable piège idéologique contre le salarié par lequel le patronat gagne à tous les coups.

D'une part, vu le nombre de demandes, il est impossible aux inspecteurs, trop peu nombreux et surchargés, de s'assurer de façon systématique du bien-fondé de chaque procédure. Seules les demandes les plus grossières sont rejetées. D'autre part, ce dispositif fait partie d'une offensive coordonnée contre les fondements du code du travail. Il renforce l'individualisation de la gestion de la main-d'œuvre – le rêve de toutes les directions des ressources humaines – et permet au patronat de saper à la base les possibilités de mobilisation collective.

**Imposer
l'interdiction
des licenciements**



c'est possible!

cpossible.npa2009.org



Mais surtout, la rupture conventionnelle s'inscrit dans le cadre de contrat civil et non plus de contrat de travail. Elle enracine l'idée que le salarié et son employeur se trouvent dans la négociation sur un pied d'égalité. Et c'est bien là le cœur de cette réforme du marché du travail chère au gouvernement et au patronat. Déjà, les avocats des patrons s'efforcent de plus en plus de se référer aux principes du contrat civil (égalité des contractants, qui permet de signer tout et n'importe quoi ou presque) opposé à ceux du contrat de travail (qui suppose une inégalité de

position entre l'employeur et l'employé, entre celui qui possède les moyens de productions et celui qui loue sa force de travail). Si le patronat parvient à ses fins, les fondations du code du travail, déjà fortement ébranlées, s'écrouleront définitivement et lui laisseront les mains entièrement libres.

Henri Clément

1. 1/5 de mois de salaire par année d'ancienneté, auquel s'ajoutent 2/15 de mois par année au-delà de dix ans d'ancienneté.

RAS L'PÔLE. Pôle Emploi ne marche pas. En mettant en place à marche forcée la fusion des sites et des métiers, le gouvernement n'a réussi qu'à dégrader le service rendu aux chômeurs et à démotiver les salariés, qui se sont mis en grève. Avec 45% de grévistes au niveau national (50 à 60% dans les Pays de la Loire, l'Auvergne, Paca), la grève du 20 octobre a été la plus suivie depuis la mise en place de la fusion ANPE-Assedic. Elle a été reconduite en Languedoc-Roussillon, en Bretagne... Un nouvel appel est prévu en Paca en novembre. La grève du 18 juin avait révélé l'ampleur des problèmes et, début octobre, plusieurs grèves régionales ont eu lieu (Centre, Corse). L'appel à la grève le 20 octobre, initialement prévu pour la région Paca, s'est finalement transformé en appel national. L'ampleur de la colère sur le terrain a contraint les syndicats à un appel intersyndical, en pleine période électorale (les premières élections professionnelles à Pôle Emploi auront lieu le 9 novembre). Une réunion avec la direction a eu lieu

le 23 octobre mais les propositions faites sont pour l'instant insuffisantes.

ACCIDENTÉS DU TRAVAIL TAXÉS. Sarkozy et le gouvernement ont décidé de taxer les indemnités journalières versées par la Sécu aux salariés victimes des accidents de travail, « par mesure d'équité ». On suppose qu'il s'agit de l'équité entre les ouvriers dont la vie est gâchée par un accident de travail et celle des actionnaires qui en récoltent les bénéfices. Après les malades (forfait hospitalier, non-remboursement), c'est maintenant aux accidentés du travail d'être doublement pénalisés. À l'appel de la fondation Copernic, une campagne unitaire contre ce projet inique a été lancée par une pétition (www.non-taxation-at.net). Cette campagne rassemble l'ensemble de la gauche politique et sociale et un meeting est prévu le 3 novembre à la Bourse du travail de Paris, salle Ambroise-Croizat, à 18 heures. Le NPA sera bien évidemment présent.

De l'argent, il y en a!

Certaines entreprises ne connaissent pas la crise, en particulier les laboratoires pharmaceutiques. Boiron, laboratoire français de médicaments homéopathiques, vient d'annoncer une hausse de 22,7% de son chiffre d'affaires au troisième trimestre, réalisant 114,16 millions de bénéfices. Serait-ce le succès de leurs médicaments homéopathiques contre le stress?

H&M LE BOURGET DÉLOCALISATION CAMOUFLÉE

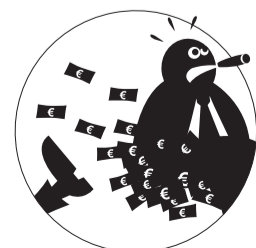
DEPUIS le 14 octobre, les salariés de l'entrepôt H&M du Bourget (Seine-Saint-Denis) bloquent l'entrée aux camions. À l'intérieur se trouvent les marchandises pour réapprovisionner les magasins de l'hexagone durant la période des soldes flottantes, du 12 au 24 octobre. Pas une seule n'est sortie.

Le mouvement a démarré, à l'initiative d'une intersyndicale CFDT-CGC-CGT-FO, par un rassemblement devant l'Assemblée nationale pour dénoncer les conséquences de la loi de modernisation sociale, véritable arsenal contre les salariés. Cet été, les salariés ont découvert les projets de leur direction pour se débarrasser d'eux sans rien payer. H&M a décidé de liquider son secteur logistique en créant une société, GBC France (« Global buying company »), rattachée à GBC Belgique qui gère la diffusion des produits H&M dans toute l'Europe du Sud. Les salariés comprennent la menace : perte de leurs acquis (la mutuelle et une participation d'environ 2 500 euros, soit deux mois de salaire) et, surtout, risque de fermeture du site. En effet, GBC Belgique construit actuellement à la frontière un entrepôt grand comme trois fois celui du Bourget, utilisant des subventions du gouvernement wallon et de l'Union européenne. Malgré cinq jours de grève en juillet et la nomination d'un médiateur, la direction a réussi à faire voter au CE, fin août, la mise en place du projet sans aucune des garanties réclamées par l'intersyndicale.

Pendant douze jours, les grévistes ont tenu le blocage à une quarantaine malgré les provocations patronales, présents jour et nuit. Le jour de leur assignation au tribunal pour ce blocage, ils apprennent les dernières astuces du plan d'H&M. GBC France a déposé ses statuts pour le 1^{er} novembre 2009. Cette société boîte aux lettres, prête-nom légal pour se débarrasser d'eux, n'a que 49 000 euros d'avoirs et aura bien du mal à payer (même très mal, comme ils le sont) 280 salariés.

Les 22 et 23 octobre, 80% des 280 salariés ont arrêté le travail et reçu le soutien de l'UD CGT 93, du député PS d'Aubervilliers, d'une sénatrice PCF et du PCF 93, du NPA, de Lutte ouvrière et même du maire du Bourget. Le 27 octobre, les salariés ont été contraints de mettre fin au blocage par une décision de justice. Symptôme de la violence patronale subie, le même jour, un salarié tentait de mettre fin à ses jours au cours d'une réunion de CHSCT. La lutte continue.

Cathy Billard



ON BOSSE ICI ON RES

PAROLES DE SANS-PAPIERS

Depuis le 12 octobre, à l'initiative du collectif formé par la CGT, la CFDT, Solidaires, la FSU, l'Unsa, RESF, la Cimade, la LDH, Femmes Égalité, Autre Monde, Droits Devant!!, un mouvement social sans précédent avec occupation de leur lieu de travail, de plus de 4 000 sans-papiers grévistes, dont de nombreux «travailleurs isolés» s'est développé. Il démontre que les sans-papiers sont résolus à défendre des droits qu'une économie mondialisée leur dénie.

L'exploitation d'une main-d'œuvre précarisée et fragilisée de sans-papiers est rendue possible par un gouvernement hypocrite et raciste, qui incite les patrons à transiger avec le droit du travail et à accuser l'immigration d'être à l'origine de la crise pour éviter d'en désigner les véritables responsables. Comme l'explique Gary Diabate, sans-papiers en lutte de Vitry-sur-Seine «*Notre lutte concerne tous les travailleurs. Les droits des travailleurs français reculent aussi, grâce à la pression vers le bas qu'exerce l'embauche de sans-papiers. Les sans-papiers n'ont pas de salaire minimum. Cela aide les patrons pour baisser les salaires des Français.*»

Malgré la pression policière sur les sites en grève, les tentatives d'expulsion et d'intimidation, leur détermination reste intacte. Le gouvernement fait tout pour affaiblir et diviser le mouvement. Il a violemment réprimé un syndicaliste CNT Porte-de-Charenton. Il a expulsé les sans-papiers qui occupaient l'agence d'intérim Synergie à Paris. Les grévistes se sont simplement répartis sur d'autres sites. Chaque jour un nouveau site est occupé : on est passé de 30 au début du mouvement à plus de 40 entreprises occupées en région parisienne actuellement.

Les sans-papiers de Vitry, qui ont choisi d'occuper un centre des impôts, veulent souligner la complicité de l'État qui perçoit en toute connaissance de cause impôts et cotisations sociales.

À nous de leur laisser la parole et de mener le combat pour construire la mobilisation unitaire la plus large possible contre une politique indigne. Dans les syndicats, les associations, à gauche, il faut développer le soutien le plus large, faire comprendre que «leur» lutte est notre lutte «à tous». Notre solidarité de classe sera décisive pour stopper cette politique de la honte.

Badiaga, Camara, Doukouré, Dramé, Gakou, Kouyaté, Siby, Sylla, délégués des grévistes de la Seni, entreprise du nettoyage au Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne), syndiqués à la CGT.

Nous, les délégués représentants des grévistes de la Seni, nous revendiquons la régularisation de tous les travailleurs sans papiers, et le plus vite possible. Nous ne sommes pas là pour détruire, nous nous battons pour nos droits. Nous travaillons sans papiers, sans sécu depuis tant d'années... Il est temps ! Nous sommes partis à 180 grévistes la semaine dernière, et nous sommes aujourd'hui 263.

Comment expliquez-vous cet élargissement ?

La lutte est partie de ceux qui sont actuellement sous contrat avec la Seni, mais nous avons parmi nous des camarades qui ont été embauchés par le passé pour des missions courtes. Dans notre piquet de grève, quelques camarades ne sont pas actuellement employés par la Seni. Certains ont été licenciés, parfois depuis cinq ans. Parmi nous quelques-uns sont en cours de régularisation. Les préfectures ne donnent aucune réponse depuis six mois ou plus. Elles bloquent manifestement les dossiers, surtout celles du Val-de-Marne et de Seine-Saint-Denis. La direction de la Seni dit avoir envoyé les dossiers et nous montre même des documents censés le prouver. Pourtant, des camarades se présentent en préfecture et s'entendent dire que leur dossier n'a pas été déposé. En fait, la direction et les préfectures nous mènent en bateau. Nous voulons que la direction débloque la situation. En attendant, nous resterons là. Nous sommes déterminés.

Le mouvement revendique une circulaire de régularisation...

Si une circulaire est gagnée, nous voulons qu'elle soit en notre faveur, qu'elle reconnaisse les sans-papiers qui vivent et travaillent ici, payent leurs impôts. Sans discrimination, même ceux qui n'ont travaillé qu'un an. Nous ne sommes pas en grève seulement pour nous. Nous voulons des papiers pour tous les travailleurs, même ceux qui travaillent au noir.

Sadio Dianka a 41 ans. Il est venu du Mali en 2000 et travaille dans les travaux publics. C'est avec les papiers d'un de ses cousins qu'il est employé en toute connaissance de sa situation par la Suburbaine, l'entreprise de construction du tramway parisien.

«Dès que le mouvement a été lancé, je m'y suis engagé, et j'irai jusqu'au bout. Depuis que je suis en grève, je n'ai plus peur, et je me bats pour mes droits et mon avenir. La présence des syndicats et des soutiens nous donne du courage. Même si nous sommes expulsés, nous sommes déterminés à occuper ailleurs ! Les patrons



Paris, 26 octobre. Des sans-papiers occupent le chantier de la Suburbaine qui construit le tramway pour la RATP. (PHOTOTHÈQUE ROUGE/JMB)



Kremlin-Bicêtre, 25 octobre. 200 sans-papiers occupent la société Seni. (PHOTOTHÈQUE ROUGE/FP)

Qu'attendriez-vous de comités de soutien ?

Nous attendons qu'ils nous aident à débloquer la situation. En faisant signer les pétitions, en collectant des fonds de solidarité, en participant nombreux à nos manifestations. Parmi nous, certains sont parents d'élèves : nous comptons sur le soutien du RESF, qui peut mobiliser les autres parents d'élèves et les enseignants.

Pourquoi la régularisation est-elle une revendication syndicale ?

Hier, avec la CGT, nous avons créé un syndicat des travailleurs de la Seni, avec ou sans papiers. Nous avons élu nos représentants. La lutte principale, c'est actuellement les papiers. À partir de là, nous voulons mettre en avant le droit au logement, l'augmentation des salaires, la reconnaissance du droit à la retraite, le respect de nos jours de repos, le droit aux congés maladie, la reconnaissance des accidents du travail... Toutes choses que les tôleurs refusent aux sans-papiers. Nous voulons que tout le monde puisse vivre dignement dans cette terre des droits de l'homme.

ont besoin de nous. Il y en a un qui a appelé cinq sociétés d'intérim sans trouver de main-d'œuvre à embaucher. Mais nous, grévistes, nous refusons de travailler dans la précarité, comme avant. Maintenant, ça suffit, nous voulons être régularisés.

C'est important de créer le contact avec les autres piquets de grève, c'est par l'unité que nous serons plus forts. Il faut également discuter avec nos camarades du ministère de la Régularisation, qui mènent une autre forme de lutte pour la même chose, vivre ici dans le respect et la dignité. Nous devons nous soutenir les uns les autres et nous entraider.»

Mamadou P. a quitté le pays Dogon pour venir en France. Il occupe, avec plus de 2 000 sans-papiers, le local de la CPAM, rue Baudelique à Paris depuis le 17 juillet 2009.

«J'ai exercé plusieurs métiers au Mali, dont instituteur et entraîneur de foot. Ma situation s'étant dégradée, j'ai décidé de tenter ma chance en France. Mais, ici, je n'ai eu droit qu'à des boulots pénibles qui ne correspondaient pas à mes aspirations. Actuellement, je travaille dans le secteur de la restauration pour un patron qui se doute certainement de ma situation. C'est ce qui m'a déterminé à rejoindre la lutte au sein d'un collectif de sans-papiers. À la fin de ma journée, je suis des cours pour passer mon brevet, puis, j'espère, mon bac. Je rentre ensuite au ministère de la Régularisation de tous les sans-papiers. C'est une lutte dure, qui se prolonge, il faut faire des efforts pour tenir le coup. La présence des soutiens est très importante. Je suis solidaire des travailleurs en grève. Nous avons un même but, et je pense que toutes les façons de se battre doivent se rejoindre si nous voulons voir une issue favorable au mouvement.»

ICI, ON VIT ICI, STE ICI



Paris, le 26 octobre. Des vigiles tiennent l'entrée de la société de nettoyage ISS. Une quinzaine de sans-papiers est à l'intérieur. (PHOTOOTHÈQUE ROUGE/JMB).



Paris, le 26 octobre. Des salariés sans papiers de KFC font signer une pétition de soutien devant le restaurant. (PHOTOOTHÈQUE ROUGE/JMB).



Paris, le 22 octobre. Les sans-papiers occupent l'agence d'intérim Synergie. Ils sont expulsés le 26 octobre. (PHOTOOTHÈQUE ROUGE/JMB).

361 JOURS DE GRÈVE et la victoire au bout !



Montreuil, le 23 octobre. (DR)

Après un an de lutte, les 24 grévistes de Plus-Net, entreprise spécialisée dans le nettoyage de chantiers insalubres ont fêté leur victoire le 23 octobre, avec de nombreux Montreuillois et les organisations* qui les ont soutenus pendant cette longue grève. Lors de cette soirée, *Tout est à nous !* a interviewé Oumar Bieng et Arouna.

Quelle est la raison de cette soirée ?

Nous fêtons une bataille menée avec détermination qui nous a conduits à la victoire. En janvier 2008, nous avons proposé à notre patron d'appliquer l'article 40 de la loi Hortefeux qui lui permettait d'obtenir notre régularisation. Nous lui avons même proposé de payer la taxe OMI (Office des migrations internationales). Nous avons négocié jusqu'en octobre 2008, mais devant son refus, nous avons pris la décision d'occuper les locaux.

Après 361 jours de grève et d'occupation, nous avons enfin obtenu les récépissés d'autorisation de séjour, en attendant la carte d'un an. Ce soir, nous avons donc invité les organisations qui nous ont soutenus et la population montreuilloise à fêter avec nous notre victoire.

Comment avez-vous tenu un an ?

Nous avons acquis beaucoup d'expérience dans cette lutte. Nous avons commencé avec les Griallet [d'autres salariés sans papiers en grève à Montreuil] qui ont gagné en décembre 2008 après six mois et demi de grève et qui se battaient contre un patron voyou comme le nôtre.

Pendant un an, nous sommes restés sans salaires et nous avons vécu grâce à la solidarité des Montreuillois et des organisations du collectif de soutien. Nous avons accueilli tout le monde, dans l'unité, et c'est ça qui nous a permis de tenir.

Aujourd'hui, il y a plus de 4 000 salariés sans papiers en grève. Quel message voulez-vous leur faire passer ?

Je voudrais dire à tous les grévistes que la grève n'est pas une chose facile. Mais il ne faut pas lâcher, il faut aller jusqu'au bout parce qu'en se battant, on peut obtenir quelque chose. Si on ne se bat pas, on n'obtient rien.

Je veux leur dire d'être courageux et déterminés. Ils travaillent ici, ils cotisent, ils payent des impôts et n'ont aucun droit social, cela n'est pas normal. C'est leur droit d'avoir des papiers. Il faut se battre pour les obtenir. Lutter ensemble, bâtir ensemble jusqu'au bout. Et bon courage !

* LDH, RESF, CGT, Solidaires, Fédération pour une alternative sociale et écologique, Parti communiste français, Parti socialiste, Gauche unitaire, Lutte ouvrière, Parti de gauche, Nouveau parti anticapitaliste, Comité des citoyens montreuillois, Les Verts, Montreuil vraiment, Comme vous émoi, Association des femmes maliennes.

Développer des comités de soutien !

L'EXEMPLE DU 19^e À PARIS

La nouvelle vague de grèves-occupations a provoqué une mobilisation très forte autour des sites en grève du 19^e arrondissement : la TFN, société de nettoyage et la Suburbaine, qui réalise les travaux du tramway. Les militants des organisations politiques (NPA, Alternative libertaire, Parti de gauche), syndicales (CGT, Solidaires, CNT), associatives (MRAP, LDH) et locales (Quartier solidaire Belleville), investis dans la lutte pour la régularisation de tous les sans-papiers, se sont regroupés au sein d'un collectif unitaire de soutien. Diffusion de tracts, collage d'affiches, collectes, pétition, lettre aux élus, tous les moyens sont mis en œuvre pour sensibiliser la population du quartier et répondre aux besoins matériels des grévistes.

« C'est par la construction d'un cadre unitaire que nous pourrions amplifier et coordonner la mobilisation, déclare François Charpentier du NPA. Nous regrettons l'absence, sur le terrain, d'autres forces politiques, mais nous tendons vers l'élargissement du collectif, en invitant régulièrement les organisations encore hésitantes à venir nous rejoindre. Nous projetons des initiatives plus importantes en novembre. Les relations avec les grévistes sont très chaleureuses et les soirées se passent souvent autour d'un thé à l'africaine. »

Marie-Au', d'Alternative libertaire, trouve efficace de s'intégrer dans un réseau de solidarité pré-existant. « Malgré la faible couverture médiatique, les gens du quartier viennent discuter, s'informer ; cela crée du lien et de la visibilité. C'est une lutte très dure : il faut maintenir un comité de soutien large et unitaire. »



POSTE GRÈVE EN GRANDE BRETAGNE

Malgré ses promesses électorales, le New Labour a décidé de privatiser la poste, Royal Mail.

Le syndicat CWU a lancé une grève nationale pour faire échouer le projet.

LES POSTIERS britanniques se sont lancés dans une bataille décisive pour le futur de la poste (Royal Mail) comme service public, lorsque 120 000 d'entre eux se sont mis en grève les 22 et 23 octobre. Trois autres jours de grève sont prévus cette semaine.

Malgré ses promesses lors des dernières élections au Parlement, le New Labour a récemment tenté de privatiser Royal Mail. Le syndicat Communication Workers Union (CWU) avait menacé de quitter le Parti travailliste si les gouvernements de Blair et Brown persistaient dans la privatisation. Ce projet fut abandonné l'an dernier parce que les « circonstances économiques n'étaient pas favorables ».

Mais pour le gouvernement et la direction de Royal Mail, il ne s'agissait que d'un repli temporaire, et depuis quelques mois, ils sont passés à l'attaque en harcelant les facteurs : les rondes sont allongées, les sacs alourdis et ils ne connaissent que très peu de temps à l'avance leurs périodes de travail. La justification de ces changements est la « nécessité » de moderniser Royal Mail pour qu'elle puisse entrer en compétition avec les postes privées, combler le déficit de la caisse de retraite des postiers et introduire un équipement et des pratiques modernes.

Le CWU n'est pas opposé à la modernisation, mais certainement pas au détriment des salaires et des conditions de travail. Le syndicat accepte certains changements mais exige que les sections syndicales donnent leur accord. C'est parce que ça n'a jamais été respecté que des grèves ont éclaté au niveau local depuis plusieurs semaines. Évidemment le modèle d'une poste moderne pour la direction et le New Labour est celui d'une entreprise privée et non d'un service public. Mais, s'il existe une crise dans Royal Mail, ce ne sont pas les facteurs qui en sont responsables. Plus de 50 000 emplois ont été supprimés depuis 2002 ; pendant près de dix ans, Royal Mail n'a pas versé sa part des contributions patronales à la caisse de retraite, alors que rien que l'an dernier, son bénéfice a atteint 321 millions de livres (348,5 millions d'euros) !

Le plan de la direction de Royal Mail pour réduire l'influence du syndicat est à l'origine de la grève nationale. Son objectif est de réduire les relations avec le syndicat au minimum légal. Ainsi, les sections et les délégués ne pourraient plus négocier avec les directions des centres de tri et des groupes de concertation seraient créés pour contourner le syndicat.

Alors que la direction a annoncé l'embauche de 30 000 intérimaires pour tenter de briser la grève, les postiers sont en bonne position pour gagner. Ils sont très fortement syndiqués et ont voté – à bulletin secret – à 76% pour la grève. Mais leur détermination au niveau local devra se traduire au niveau national, pour gagner cette bataille décisive pour le service public qui sera aussi une victoire contre les plans de privatisation de Royal Mail, qui risquent de revoir le jour après les élections générales l'an prochain.

Fred Leplat (Socialist Resistance)

et aussi

GRÈCE. POLICE PARTOUT. Premières mesures du Pasok : au nom de la Protection du citoyen (nouveau nom du ministère de l'Intérieur) mais en déclarant qu'il est choqué par les complicités entre flics et néo-nazis, qu'il ne veut pas remplir Athènes de police, le ministre de l'Intérieur, Michalis Chrysoschoïdis, a envoyé des hordes de MAT (CRS) dans plusieurs quartiers d'Athènes, dont celui d'Exarcheia où a été tué par un policier, en décembre 2008, le jeune Alexis Grigoropoulos. Exarcheia a été mis sous occupation, avec fouilles brutales de tout ce qui est jeune et mal rasé. La première grosse bavure n'a pas tardé. Des flics se croyant tout permis ont envahi un café où avait lieu la présentation de livres en présence de personnalités de gauche, procédant à des arrestations. Le scandale a forcé, le soir même, le ministre à présenter des excuses. Le chef des flics, qui n'avait pas démissionné après le meurtre de Grigoropoulos, vient de

perdre son poste. Une manifestation de protestation de 2 000 personnes a eu lieu le 22 octobre.



(PHOTO THÉQUE ROUGE / FRANCK HOULGATTE)

Cest le 4 mai 2009, jour où Areva et les autorités nigériennes inaugureront l'exploitation uranifère d'Imouraren, que le président Tandja annonce la tenue d'un référendum sous l'œil bienveillant et complice de Anne Lauvergeon (présidente d'Areva) et d'Alain Joyandet (secrétaire d'État chargé de la Coopération et de la Francophonie). C'est que la fin de l'année 2009 sonne le glas du deuxième mandat de cet ancien colonel de l'armée nigérienne et qui, selon la Constitution encore en vigueur il y a trois mois, ne peut se plus représenter. Qu'à cela ne tienne. Mamadou Tandja a décidé de rester. Le processus de coup d'État constitutionnel débute donc par la tenue d'un référendum le 4 août 2009 qui lui permettra de changer la Constitution en s'octroyant d'abord une extension exceptionnelle de son actuel mandat de trois ans, puis la possibilité de se repré-

senter à sa propre succession. La Cour constitutionnelle et l'Assemblée nationale s'opposant à ce processus de violation de la Constitution, le président du Niger a décidé de dissoudre purement et simplement l'une et l'autre. C'est dans ce climat de dérive dictatoriale que Mamadou Tandja a organisé des élections législatives, le 20 octobre dernier, entérinant ainsi son passage en force, son installation durable au pouvoir et sa mainmise totale sur le pays. Face à cet état de fait, il faut souligner le rassemblement et la résistance des partis d'opposition, des intersyndicales, de la société civile et de la presse privée unis en coalitions diverses. Ainsi, des mouvements comme le Fusad (Front uni pour la sauvegarde des acquis démocratiques) restent très actifs dans le pays, considèrent que la nouvelle Constitution est illégale, ont refusé de participer aux élections législatives et se réfèrent donc toujours à la V^e République.

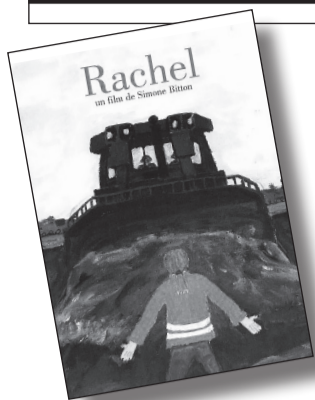
Côté international, la seule voix claire a été celle de la Cedeo (Commission économique des États de l'Afrique de l'Ouest) suspendant le Niger de toutes les instances de l'organisation sous-régionale. Mais comme l'on pouvait s'y attendre, la France conserve un silence coupable et se garde bien de rappeler ses « conseillers techniques » au Niger. La Françafrique bat son plein : depuis 45 ans, la France exploite et importe le précieux uranium extrait des sols nigériens dans la plus totale et scandaleuse opacité tant sur les questions économiques et sociales qu'environnementales. Grâce au dernier contrat minier signé par Areva (société française) dans le site d'Imouraren (mine à ciel ouvert), le Niger devient le second producteur mondial et perd définitivement toute souveraineté sur l'exploitation de son uranium. Au-delà des considérations économiques et du prix du minerai souvent bradé aux multinationales, Areva est entre autres

accusée de participer activement à l'appauvrissement et à la désertification de la région. Le comportement prédateur du minier est responsable de l'assèchement de la nappe phréatique, de la pollution et de la contamination de l'eau rejetée et par là même de la disparition de l'économie pastorale et des nomades de toute la région. Ce que le lobby nucléaire nomme ici « énergie propre » détruit des régions entières de l'Afrique en accélérant leur désertification et sacrifiant au passage les populations vivant sur place et n'ayant ni retombées ni bénéfices des contrats juteux passés entre les multinationales et un pouvoir corrompu. C'est dans cette connivence argent-pouvoir que se déroulent le pillage et la saignée de l'Afrique. À quand l'arrêt de la politique impérialiste et néocolonialiste de la France en Afrique ? Pour l'instant : après nous, le désert.

Isabel Ferreira

ASSASSINATS AU HONDURAS. Jairo Sanchez, président du Syndicat des travailleurs de l'Institut de formation professionnelle, a été tué par balle par les militaires, le 23 septembre, lors d'une manifestation de résistance contre le putsch. Six autres manifestants ont été blessés. Au même moment, un autre dirigeant du mouvement populaire, le professeur Eliseo Hernandez, était assassiné. Depuis le coup d'État du 28 juin, 22 personnes ont été tuées. L'enterrement de Jairo Sanchez s'est fait aux cris de « sang de martyrs, semence de liberté ! » Les putschistes sont prêts à écraser dans le sang la protestation et seule la réprobation internationale les retient. La mobilisation courageuse du peuple qui défie le couvre-feu et l'oligarchie putschiste a besoin de toute notre solidarité.

TUNISIE. BEN ALI : 5 - LIBERTÉS : 0. Pluralité des candidatures, médiatisation exemplaire, respect absolu des droits de l'homme, c'est dans ce contexte d'avancée démocratique que les électeurs tunisiens ont, pour la 5^e fois, renouvelé à 89,62% leur confiance en leur bien-aimé leader Ben Ali ! Bien en deça, donc, des fatidiques 90% que pronostiquaient de sarcastiques observateurs ! Une caste électorale corrompue aux ordres d'une arrogante bourgeoisie totalement déconnectée des réalités du pays, soutenue et légitimée par les gouvernements européens, Sarkozy en tête, prouve encore une fois, que l'espace des libertés n'en finit pas de progresser en Tunisie ! Pour enfin faire entendre la voix qui exige du gouvernement français qu'il prenne ses distances avec ce régime répressif, le NPA est solidaire de tous ceux qui luttent contre cette dictature policière.



CINÉMA

RACHEL / Simone Bitton

Rachel a 22 ans lorsqu'elle meurt le 16 mars 2003, écrasée par un bulldozer israélien alors qu'elle tentait d'empêcher la destruction de maisons palestiniennes. Cinq ans plus tard Simone Bitton revient sur sa mort en menant une enquête rigoureuse, alors que les autorités israéliennes ont décliné toutes responsabilités. *Rachel* n'est pas seulement un documentaire factuel où la réalisatrice donne la parole à toutes les parties impliquées, méthodiquement. *Rachel* est aussi un film engagé. Régulièrement, une voix off lit des passages du journal de voyage de la jeune militante, Simone Bitton nous permet alors de réfléchir à ce qu'est l'idéalisme, l'engagement politique, et explique : « Cette histoire n'a pas de happy end, mais elle est de celles qui rendent le goût de l'engagement, du courage et de la solidarité. »

Linda Sehili



CINÉMA

LE RUBAN BLANC / Michael Haneke/

En 1913, en Allemagne du Nord, un village paysan est le théâtre d'actes criminels : chute de cheval, incendie, enfants molestés... Le coupable ne sera pas dévoilé, car l'essentiel n'est pas là. *Le Ruban blanc* décrit un village allemand à l'aube de la Première Guerre mondiale. Les portraits de villageois rappellent parfois *Dogville* de Lars Von Trier. La rigueur, la domination et la vertu affichée forgent la base du fonctionnement de cette société qui s'apprête à plonger dans plusieurs années de boucherie. Le ruban blanc, symbole d'innocence et de pureté, sert alors d'outil pédagogique sur des enfants qui deviendront les adultes du III^e Reich. Techniquement, le film est une leçon. Michael Haneke maîtrise son art, et les acteurs, enfants en tête, sont majestueux.

Gilles Pagaille



MUSIQUES

BLUEPRINT 3 / Jay-Z /

ROC NATION
Jay-Z fut et reste avec Nas, le rappeur, le plus constant et le plus doué de sa génération (les années 1990). Avec ce dernier opus, il offre même une revanche symbolique à la musique noire en plaçant dix albums en 1^{er} place des charts, égalant de la sorte le record du père « blanc » du rock'n'roll, Elvis Presley. Artistiquement, cette performance s'avère amplement méritée. Car si certains morceaux de *Blueprint 3* laissent un peu sur sa faim, voire sceptique (cf. *Young forever* et son sample écœurant d'Alphaville), en revanche quand Shawn Carter (son vrai nom) se lâche enfin sur ses thèmes de prédilection, il atteint des sommets. À l'instar de son superbe *Empire state of mind*, en duo avec Alicia Keys, un hymne à New York que n'aurait pas renié Franck Sinatra ou *DOA* où il fustige la perversité récente du hip-hop et les astuces techniques pour tromper le public.

King Martov



BD

LA PRINCESSE DU SANG / Cabanes & Manchette /

DUPUIS / 15,50 EUROS
Manchette a été un précurseur qui a su utiliser le roman noir pour en faire un outil de critique sociale et politique. Il est mort en laissant un roman inachevé, *La Princesse de sang*, pour lequel il avait indiqué un plan très détaillé. À partir de ces notes, Cabanes adapte le roman en une BD flamboyante et passionnante. Les aventures de la journaliste Ivory Pearl, ancienne enfant des rues, déterminée et rebelle, nous entraînent dans la Sierra Maestra cubaine en 1957. Les personnages se débattent au milieu d'événements qui les dépassent, liés à l'espionnage et à la politique internationale. Ivory croise tueurs froids, agents secrets, trafiquants d'armes internationaux, une enfant mystérieuse, un marin hollandais, sur fond de guerre froide.

Sylvain Pattieu



www.france3.fr

France Télécom, Renault, PSA, Thalès... la liste des entreprises où des salariés sont tellement cassés par leur conditions de travail qu'ils ne voient pas d'autres solution que le suicide s'allonge chaque jour. Le documentaire dont France 3 a diffusé la première partie lundi 26 octobre est une véritable perle. *La mise à mort du travail* commence par dérouler le fil qui conduit petit à petit des travailleurs sur le chemin du suicide. L'imagination de certains patrons pour harceler leur personnel semble sans limite. Mais le pire est la manière dont ils parviennent à isoler ceux dont ils veulent se débarrasser, y compris en obligeant les autres salariés à participer à la mise en quarantaine et aux dénonciations, souvent calomnieuses. Caissières, cadres de l'informatique, ouvrière à la chaîne... le sadisme patronal n'est pas sélectif. Mais pourquoi les salariés acceptent-ils ces situations ? C'est ce que montre le reportage sur Carglass, une entreprise multinationale qui parvient à convaincre les nouveaux embauchés que sa priorité est le service aux clients, qui met tout en œuvre pour donner une culture d'entreprise permettant de souder les salariés, et qui, au final, les met dans des conditions de sous-effectifs qui les détruit. Au-delà des témoignages poignants, le discours porté aussi bien par le médecin et l'inspecteur du travail explique que c'est l'organisation du travail et la volonté de faire toujours plus de profits pour les actionnaires qui sont en cause et non pas quelques patrons voyous. La deuxième partie du documentaire doit être diffusée le mercredi 28 à 23 heures. Mais la bonne nouvelle pour tous ceux qui en auraient raté la diffusion est que la chaîne met sur son site des extraits, des rushes, des témoignages et offre aux internautes un forum sur lequel ils pourront témoigner et poser des questions aux intervenants et à des spécialistes du monde du travail. Un documentaire à voir, à diffuser sans modération.

MÉDIAS CHRISTOPHE BARBIER OU L'APOLOGIE DU CAPITAL

Quand le capital a besoin de justifier sa domination ou l'accroissement de son emprise, il trouve sans peine les serviteurs médiatiques disposés à vanter ses mérites et à faire taire les critiques.

Ghristophe Barbier, directeur de la rédaction de *L'Express*, vient d'être nommé membre du directoire du groupe L'Express Roularta. Il assurera également avec Éric Matton la direction du pôle médias grand public comprenant *L'Express*, *L'Expansion*, *L'Express Styles*, *Lire*, *Classica*, *Studio Ciné Live* et leurs sites internet. Belle promotion pour celui qui jusqu'à récemment était considéré comme un journaliste de gauche. Dans la lutte qui oppose les travailleurs à la poignée de capitalistes qui sont les véritables maîtres de l'économie, les éditorialistes vedettes – souvent cumulards – et autres directeurs de rédaction des médias dominants ont une fonction bien particulière et essentielle : convaincre les premiers qu'ils ne sauraient se passer des seconds et exorciser le spectre d'une autre société possible. Mais il est des « journalistes » qui s'acquittent de cette tâche avec un empressement qui doit retenir notre attention, tant il signale une perte de légitimité du système, le contraignant à recourir aux arguments les plus fallacieux. Christophe Barbier est de ceux-là, lui qui ces dernières mois – sur LCI et surtout dans *L'Express* – a fait feu de tout bois dans la défense, non seulement des patrons de France Télécom, mais aussi du travail le dimanche et de l'enseignement privé. Quelques échantillons témoignent du mépris et de la bêtise dont fait preuve, chaque semaine, l'infatigable laquais du capital :

savez, ils ont encore moins envie de travailler le lundi, on le voit bien à leur tête quand ils arrivent. [...] Croyez-vous que, pour les jeunes filles de banlieue, il soit plus épanouissant d'être cloîtrées dans leurs cités HLM plutôt que d'être au travail le dimanche ? » (07/07).

[Sur les suicides à France Télécom] « Mais c'est la faute de l'État. L'État, socialement, a trop protégé ses troupes : pas de mutations au mérite, tranquille avancement à l'ancienneté, la sécurité de l'emploi, la culture de la fonction publique à la française. Et comme l'État, sur le plan économique, a été mauvais, il est obligé de mettre dans le privé toute une série d'activités jadis publiques, et il amène dans le privé des gens qui ne sont absolument pas préparés à la vie un peu plus rude dans le privé » (15/09).

« Si l'on faisait basculer entièrement notre système éducatif vers du privé sous contrat, pour additionner le dynamisme du privé, la motivation des profs, l'exigence de résultats et une certaine forme de discipline, et puis bien sûr les exigences anciennes du public, c'est-à-dire de l'enseignement républicain, des valeurs communes à tous, allons-y ! Tentons le 100 % privé, mais sous contrat républicain ! » (29/09).

Ce n'est pourtant pas la personne de Christophe Barbier qui importe, tant son zèle ridicule à prendre la défense du capital n'a d'égal que la médiocrité des arguments avancés, mais ce qu'il représente : la soumission des médias aux pouvoirs économique et politique et surtout la nécessité d'une transformation radicale d'un système médiatique structurellement inféodé à l'ordre capitaliste.

Léo Carvalho

« Les Français n'ont pas envie de travailler le dimanche, mais les Français n'ont pas envie de travailler tout court. Il y a un problème culturel de rapport au travail dans ce pays. [...] Et vous



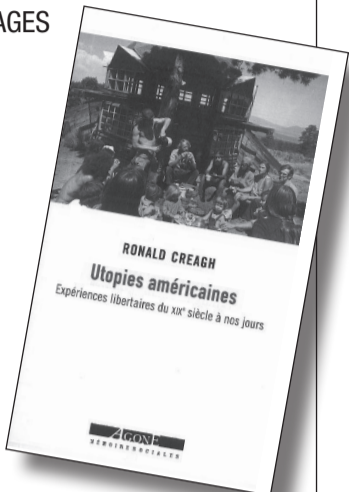


UTOPIES AMÉRICAINES,

EXPÉRIENCES LIBERTAIRES
DU XIX^e SIÈCLE À NOS JOURS

RONALD CREAGH

AGONE 400 PAGES
24 EUROS



l'essai

LES UTOPISTES

anarchistes ou socialistes ont également été tentés outre-Atlantique par l'expérience du retour à la terre. Ronald Creagh, professeur émérite à l'université de Montpellier, en avait déjà fait un livre en 1983. Cette réédition le prolonge. Ce spécialiste de l'anarchisme remonte ainsi aux premières expériences de communautés au XIX^e siècle, comme celle de Skaneateles dans l'État de New York qui se voulait communiste et était dirigée par un homme, Collins, aux opinions anarchistes et religieuses. À cette époque plusieurs communautés, dont certaines étaient inspirées par le spiritisme ou le végétarisme et d'autres très en avance sur la défense de l'environnement, vont naître et bien vite mourir. Ronald Creagh explore quelques-unes de ces utopies avant de revenir vers Thoreau et sa désobéissance civique et Josiah Warren, oublié de l'histoire alors qu'il fut aussi un insoumis et un révolutionnaire pacifique important dans le mouvement américain. Chronologiquement, l'auteur avance jusqu'à la naissance de l'anti-pédagogie et aux expériences de Ferrer. Le lecteur novice trouvera sûrement plus de liens avec sa propre histoire dans les sixties qui virent une explosion inégalée de communautés sur le territoire nord-américain : elles naissent par milliers, attirent des jeunes refusant la guerre du Viêt-Nam et la société de consommation. D'après Creagh, il n'y aurait aucun rapport entre l'économie et la création de ces micro-sociétés. Leur maintien serait dû à une recherche du consensus, une entente cordiale qui semble difficile à trouver. Ronald Creagh ne donne pas de réponse sur le « succès » de ces expériences, se bornant à constater qu'au sein même du mouvement anarchiste, certains n'auraient pour rien au monde quitté les villes. Et au NPA ?

Christophe Goby

À COMMANDER À LA LIBRAIRIE LA BRÈCHE (PORT GRATUIT)
27 RUE TAINE 75012 PARIS TÉL. : 01 49 28 52 44 FAX : 01 49 28 52 43
www.la-breche.com

**TRAITÉ DE LISBONNE
UN BOND VERS L'EUROPE DES INÉGALITÉS**

Maintenant que le verrou irlandais a été levé, le Traité de Lisbonne devrait rentrer en application. Il aura des conséquences négatives sur la vie quotidienne des populations de l'Union européenne.

Après le « oui » irlandais, tout ce qui justifiait le rejet du Traité de Lisbonne qui n'était qu'un copier-coller du Traité établissant une Constitution pour l'Europe (TCE) va devenir réalité. Les millions de femmes et d'hommes qui ont dit « non » à une Europe des inégalités vont, dans un contexte aggravé par la crise du capitalisme, devoir maintenant en subir les effets. Il n'est pas inutile de rappeler ce qui attend celles et ceux qui ne vivent que de leur travail – quand ils en ont. Il n'est pas non plus inutile de garder en mémoire l'appui qu'ont apporté à ce traité, aux côtés de la droite, les socialistes et les Verts.

LAÏCITÉ

« L'héritage religieux » est défini comme la « source de la démocratie, de l'État de droit et des libertés fondamentales » ; l'Union européenne (UE) reconnaît les Églises, mais pas la laïcité (le mot et la chose sont absents des textes). L'Europe des Lumières s'obscurcit dangereusement. Les droits des femmes à peine conquis sont directement menacés. Le Vatican triomphe.

DÉMOCRATIE

Si quelques dispositions renforcent le poids du Parlement européen, il reste largement un Parlement croupion : il n'est pas l'unique législateur et ses pouvoirs de contrôle sont limités (pas de séparation des pouvoirs) ; il ne peut pas proposer ses propres textes. Le monopole de l'initiative reste à la toute puissante Commission européenne qui peut s'opposer aux attentes du Parlement et du Conseil des ministres, tous deux pourtant issus du suffrage universel. Le citoyen peut changer, par le suffrage universel, son maire, son député, son gouvernement, mais il est totalement impuissant face à une Commission européenne qui n'est pas comptable de ses actes. Le traité ne modifie pas le caractère opaque de la Commission européenne plus que jamais aux ordres des lobbies de la finance et du business. Il consacre un défaut de démocratie qui, lorsqu'il se constate ailleurs, provoque les condamnations indignées de l'Union européenne.

DROITS SOCIAUX FONDAMENTAUX.

La Charte des droits fondamentaux traduit un terrible recul par rapport à la Déclaration universelle des droits de l'homme, au Pacte international relatif aux droits économiques sociaux et culturels et au Pacte international rela-



tif aux droits civils et politiques. Il est en recul par rapport à la Charte sociale de Turin de 1961. Ni le droit à la santé, ni le droit au logement, ni le droit à un revenu minimum à une pension de retraite, à une allocation de chômage ni le droit à l'accès à un certain nombre de services (transports, poste, etc.), ni le droit à la sécurité sociale et à l'aide sociale, ne sont formellement garantis dans ce texte. Pire, ces droits, lorsqu'ils sont mis en œuvre dans certains États membres, sont désormais directement menacés.

NÉOLIBÉRALISME DES POLITIQUES EUROPÉENNES.

La disparition de la formule « concurrence libre et non faussée » ne change rien. Un article du traité rappelle le primat d'une « économie de marché ouverte où la concurrence est libre » et un protocole (même valeur que le traité) indique que « le marché intérieur comprend un système garantissant que la concurrence n'est pas faussée ». La seule politique de l'UE, c'est de mettre en concurrence toutes les activités humaines. Angela Merkel l'a confirmé : en ce qui concerne le libéralisme des politiques, « rien ne va changer ». Ce texte rend impossible toute espoir d'Europe sociale.

SERVICES PUBLICS.

L'UE ne protège pas les services publics. Ils sont soumis aux règles de la concurrence. En fait, « la liberté d'établissement et la liberté de circulation des personnes,

des biens, des capitaux et des services continuent de revêtir une importance capitale ». Le Traité de Lisbonne soumet comme jamais les services culturels, d'enseignement, de santé et sociaux à la logique du marché.

MONDIALISATION NÉOLIBÉRALE.

Le texte renforce le poids des accords de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Il renforce les pouvoirs de la Commission européenne pour négocier à l'OMC. Les pouvoirs du Comité 133 sont renforcés. Son opacité demeure. La mise en œuvre de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS), dont l'objectif ultime est la privatisation de toutes les activités de services – nationales, régionales ou municipales – en sera facilitée.

SUBORDINATION DE LA MAJORITÉ DES 27 ÉTATS À L'OTAN.

Le traité décide l'adhésion de l'UE à l'Otan, une organisation qui n'est pas européenne et dont la direction se trouve à Washington. « L'Otan reste, pour les États qui en sont membres, le fondement de leur défense collective et l'instance de sa mise en œuvre. » Les États se sont engagés à augmenter leur capacité militaire. Le traité met en place une Europe militaire, auxiliaire des gendarmes du monde.

« L'Europe européenne fonctionne comme un leurre dissimulant l'Europe euro-américaine qui se profile (Pierre Bourdieu) »
Raoul M. Jennar

boîte à lettres

APPEL À CONTRIBUTIONS

Tout est à nous ! cherche à élargir son réseau de contributrices et contributeurs bénévoles à la rédaction de ses articles et de ses brèves. Que ce soit pour réagir à un article publié pour nous faire part d'une expérience, d'un événement, d'une lutte, d'une exposition... Tout est à nous ! est votre journal. N'hésitez pas à nous envoyer des courriers, des propositions d'articles, ponctuellement ou régulièrement. Pour cela, il vous suffit de prendre contact avec le comité de rédaction en écrivant Tout est à nous !, 2 rue Richard Lenoir, 93100 Montreuil ou en envoyant un mail à redaction@npa2009.org

Inprecor n° 553/554 de septembre-octobre 2009 est paru. C'est la revue éditée en français par le Bureau exécutif de la 4^e Internationale. Dans cette volumineuse revue (68 pages) vous pourrez lire, entre autres, des analyses des résultats des élections en Allemagne et au Portugal, au Japon, celle de la résistance au coup d'État au Honduras qui se poursuit, celle de la crise de la République islamique en Iran... Mais aussi La roue de l'histoire tourne au Venezuela, en Équateur et en Bolivie – une étude d'Éric Toussaint sur l'évolution en 2008-2009 de ces trois tentatives de rupture partielle avec la domination impérialiste, ainsi que trois contributions vénézuéliennes, présentées lors de la rencontre des intellectuels révolutionnaires à Caracas en juin 2009. Un complément indispensable à Tout est à nous ! (hebdo et revue)... Inprecor n° 553/554 est disponible à la Librairie La Brèche, 27 rue Taine, 75012 Paris au prix de 9 euros. Abonnement : 30 euros (six mois) ou 55 euros (un an), chèque à l'ordre de PECCI à envoyer à PECCI, 27 rue Taine, 75012 Paris, France (en n'omettant pas d'indiquer votre adresse de réception et votre courriel).





RÉGIONALES RECONSTRUIRE UNE GAUCHE RADICALE ET INDÉPENDANTE

Sarkozy et son gouvernement poursuivent leur feuille de route de contre-réformes contre la majorité de la population, confortés par les résultats des élections européennes et l'absence d'opposition institutionnelle. Il s'agit de nous faire payer la crise du capitalisme, la crise écologique. Que ce soit le projet de privatisation de la poste, la taxe carbone, la réforme territoriale, les retraites, les salaires, les licenciements, les coupes claires dans les dépenses publiques, tout est fait pour nous faire comprendre que c'est aux travailleurs, aux jeunes, aux retraités, aux précaires, bref à la grande majorité de la population de payer. La mobilisation autour de la votation citoyenne contre la privatisation de la poste, les luttes et manifestations contre les licenciements de cet automne, l'impopularité manifeste de l'équipe gouvernementale et de ses principales mesures phares montrent que le rapport de forces peut être inversé. Mais il est vrai que l'absence de stratégie de confrontation de la part des principales directions syndicales pèse lourd dans cette situation. Face à cela, le PS semble plus intéressé par son rapproche-

ment avec le Modem, rendu possible par un programme (et un bilan régional !) «socialiste» 100% compatible avec le libéralisme. Les socialistes ont l'œil rivé sur l'élection présidentielle de 2012 plutôt que sur la nécessité de construire une véritable opposition à ce gouvernement et à la logique capitaliste. La brutalité de la situation faite à la population associée à la dérive accélérée du PS et aux tentatives de recomposition autour d'un centre-gauche exigent un rassemblement sur des bases claires. C'est pourquoi le NPA a initié depuis cet été un processus de discussion entre différents partis politiques pour présenter ensemble des listes unitaires de la gauche radicale dans les 21 régions métropolitaines voulant regrouper autour d'un véritable projet de rupture avec la droite au pouvoir, mais aussi avec la gestion social-libérale régionale. Nous avons tenu depuis fin septembre plusieurs réunions et adopté une déclaration commune et une méthode de discussion pour nous mettre d'accord sur un rassemblement de la gauche radicale. Pour nous, ces listes unitaires doivent en particulier défendre que l'argent public serve les intérêts du plus grand nombre. Cela veut dire

par exemple, dans le cadre régional, l'arrêt de toute subvention au secteur privé, aux entreprises, aux lycées privés, à la formation professionnelle contrôlée actuellement par le patronat, ou encore récupérer les fonds publics versés aux entreprises qui ont licencié. Cet argent doit servir à développer le service public de formation professionnelle et les lycées publics, ainsi que les réseaux de transports collectifs (bus ou ferré), et rendre gratuits les déplacements. Au vu du bilan des vingt régions gérées depuis 2004 par les partis de gauche, socialistes en tête, cela exige une indépendance complète vis-à-vis du parti hégémonique, le Parti socialiste, d'abord, évidemment, au premier tour. Mais la nécessité politique qui impose l'indépendance au premier tour ne disparaît pas au second ! Il faut certes battre la droite, nous en sommes convaincus, car une victoire électorale de Sarkozy dans quelques mois accentuerait le rouleau compresseur anti-social. Mais battre la droite, cela ne signifie pas obligatoirement comme on voudrait nous le faire croire, participer à des gouvernements de région avec le PS en position dominante mettant en œuvre des politiques contraires à ce que

nous défendons. Car en effet, il existe bien deux gauches aux orientations incompatibles, dotées de programmes contradictoires qui interdisent de gérer ensemble. Chacun à la gauche du PS en convient à sa manière en indiquant que la gestion commune est soumise à des conditions. Une discussion approfondie sur le contenu doit permettre de constater ensemble que ces conditions ne sont pas aujourd'hui réunies, ni du point de vue du bilan ni de celui du programme, sans même parler de l'affaire du Modem. L'enjeu des prochaines échéances électorales est bien plus élevé que de gagner quelques postes : il s'agit dès aujourd'hui de se donner les moyens d'inverser le rapport de forces à gauche, de redonner confiance au monde du travail, aux jeunes, en lien avec les mobilisations populaires sociales et écologiques ; bref de permettre la reconstruction d'une gauche de combat contre la droite. Cela veut dire à cette étape rassembler toutes les forces disponibles autour d'une telle perspective : c'est le sens de la politique unitaire menée par le NPA.

Sandra Demarcq

JEUNES ET ANTICAPITALISTES

1^{re} CONFÉRENCE NATIONALE DES JEUNES DU NPA

La première Conférence nationale des jeunes du NPA (une centaine de délégués) s'est déroulée les 17 et 18 octobre. 28 réunions se sont tenues localement pour préparer cette conférence, rassemblant près de 440 jeunes. Les discussions ont permis de tirer un premier bilan de l'intervention du NPA en direction de la jeunesse, ainsi que des mobilisations auxquelles nous avons participé l'an dernier. Nous avons aussi fait le point sur les attaques qui touchent plus particulièrement les jeunes : réforme du lycée, réforme des IUFM, plan annoncé par le gouvernement pour lutter contre le chômage des jeunes... Dans ce contexte de crise, les jeunes sont touchés encore plus violemment. Le taux de chômage des 18-25 ans atteint les 23,5 % en 2008, il a augmenté de 2,1 points, ce qui est sept fois plus que les autres catégories de salariés. Ce sont 420 000 jeunes chômeurs de moins de

25 ans qui se retrouvent sans aucun minima sociaux. Seuls 38 % des jeunes diplômés en 2008 ont trouvé un emploi. Nous avons ainsi dégagé les axes sur lesquels mener l'activité et chercher à déclencher des mobilisations. Nous avons aussi discuté de comment mener la campagne emploi du NPA dans la jeunesse. Cette conférence a aussi été l'occasion d'échanger entre jeunes sur nos pratiques quotidiennes et de chercher à nous coordonner de manière plus efficace. Les pré-occupations des jeunes, les modes de politisation et les rythmes de mobilisation un peu différents du reste des salariés nécessitent que nous ayons un matériel adapté pour nous adresser à ce secteur. Dans cette perspective, nous avons discuté de la mise en place de bulletins nationaux lycéens, étudiants et jeunes travailleurs, ainsi que d'un journal qui s'adresserait spécifiquement aux jeunes et qui serait élaboré par eux.

La conférence nationale a aussi élu un secrétariat qui sera chargé de coordonner les activités envers la jeunesse, d'élaborer sur ces questions et de sortir du matériel régulièrement. La jeunesse, parce qu'elle occupe un rôle particulier dans les mobilisations et parce que, plus encore que d'autres secteurs, elle conteste ce système, est évidemment une des priorités dans l'intervention du NPA. La CNJ a donc constitué une étape pour améliorer notre intervention et notre implantation dans la jeunesse et pour faire du NPA un outil utile aux luttes de la jeunesse et une organisation pour tous les jeunes qui veulent se battre contre ce système, pour la transformation révolutionnaire de la société.

Juliette Stein



DISPARITION.

Nous venons d'apprendre avec douleur le décès de notre camarade Vincent Baril «Vince» du comité jeunes d'Aix. À seulement 18 ans, Vince a été fauché par une voiture sur une sortie d'autoroute, après une panne de scooter. Militant à la LCR, puis au NPA, en tête de toutes les manifestations lycéennes, Vince était notre ami, notre camarade, un militant révolutionnaire qui parlait avec ses tripes et qui n'hésitait jamais avant d'agir, c'est ce que nous aimions chez lui. Ces quelques mots seraient trop brefs pour dire combien nous l'aimions, combien de souvenirs, de rires, d'engueulades, de luttes, de charges de CRS nous avons vécus

ensemble mais une chose est sûre, c'est que nous ne t'oublierons jamais. Nous continuerons à lutter avec cette rage et cette spontanéité que tu avais et qui parfois nous faisait péter un plomb, mais qui le plus souvent nous impressionnait et nous rendait fiers. Vincent était présent lors de la première CNJ ainsi qu'au congrès fondateur, sa crémation devait avoir lieu mardi aux Milles (Aix-en-Provence). C'est tout le NPA et au-delà, tous les lycéens et étudiants qui ont lutté avec lui qui viennent de perdre un camarade et ami cher. Nous souhaitons du courage à sa famille et nous associons à leur douleur... vous aviez plus d'une raison d'être fier de lui.

S'ABONNER

Abonnements par prélèvement automatique

Cochez la formule de prélèvement retenue et renvoyez nous le formulaire accompagné d'un RIB à N. S. P. A. C, 2 RUE RICHARD LENOIR, 93100 MONTREUIL.

HEBDOMADAIRE du NPA
(14 euros par trimestre)

HEBDOMADAIRE + MENSUEL du NPA
(25 euros par trimestre)

Tarif jeunes/chômeurs/précaires
 HEBDOMADAIRE du NPA
(10 euros par trimestre)

Tarif jeunes/chômeurs/précaires
 HEBDOMADAIRE + MENSUEL du NPA
(19 euros par trimestre)

J'autorise par la présente, l'établissement teneur du compte à prélever sur ce dernier le montant des avis de prélèvement trimestriel établis à mon nom, qui seront présentés par:

ORGANISME CREANCIER:
**NOUVELLE SOCIÉTÉ DE PRESSE,
D'AUDIOVISUEL ET DE COMMUNICATION
(NSPAC) - 2, RUE RICHARD-LENOIR
93100 MONTREUIL**

NUMÉRO NATIONAL D'ÉMETTEUR:
554755

Titulaire du compte

NOM:

PRENOM:

ADRESSE:

.....

CODE POSTAL:

VILLE:

MAIL:

Désignation du compte à débiter

CODE ÉTABLISSEMENT CODE GUICHET

.....

N° DE COMPTE

.....

.....

CLÉ RIB

DATE:

SIGNATURE:

Etablissement teneur du compte

BANQUE:

ADRESSE:

CODE POSTAL:

VILLE:

Abonnements par chèque à l'ordre

de N.S.P.A.C (2, rue Richard Lenoir - 93100 Montreuil)
ENTOUREZ LA FORMULE QUE VOUS AVEZ RETENUE:

FRANCE ET DOM-TOM

L'hebdo 6 mois 1 an

28 euros 56 euros

L'hebdo + le mensuel 6 mois 1 an

50 euros 100 euros

Tarif jeunes/chômeurs/précaires

pour l'hebdo 6 mois 1 an

20 euros 40 euros

Tarif jeunes/chômeurs/précaires

pour l'hebdo + le mensuel 6 mois 1 an

38 euros 76 euros

Abonnement à la revue mensuelle

6 mois 1 an

22 euros 44 euros

ÉTRANGER

L'hebdo 6 mois 1 an

45 euros 90 euros

L'hebdo + le mensuel 6 mois 1 an

70 euros 140 euros



Manif pour l'emploi 22 OCTOBRE À PARIS

Appelée par les fédérations du secteur privé de la CGT et par Solidaires, la manifestation du 22 octobre pour l'emploi a réuni entre 15 000 et 20 000 salariés venus de nombreuses régions. Avant le départ, la prise de parole de Bernard Thibault devant le lion de la place Denfert-Rochereau, artistiquement recouvert d'autocollants par les 300 salariés de Continental, fut en partie couverte par les bruits des pétards, fusées et les cris de « Thibault démission » venus des quatre coins de la place. Cette ouverture donnait le ton à l'après-midi avec deux types de cortèges, imbriqués tout au long du parcours. L'un, classique, un peu traîne-savates avec de grosses sonos couvrant des mots d'ordre peu repris par les manifestants et surtout ceux

des cortèges avoisinants. L'autre, combatif, déterminé, autour des entreprises en lutte (Continental, Molex, Freescale, etc.) ou d'équipes syndicales plus combatives (métallurgie du Nord-Pas-de-Calais, Ford Blanquefort, Renault Cléon, General Motors Strasbourg, Citroën Aulnay). Dans les premiers cortèges, on entendait de timides mots d'ordre sur la sauvegarde de l'emploi alors que, dans les seconds, fusaient des mots d'ordre reflétant la colère qui monte : interdiction des licenciements, non à la criminalisation des luttes, retraite à 55 ans, tous ensemble vers la grève générale. Altercations verbales au point fixe du NPA pour les premiers, accueil chaleureux pour les seconds. Tous ensemble mais différents !



Le lion de la place Denfert-Rochereau badgé par les Conti. (PHOTOTHÈQUE ROUGE/JMB)

LE CHIFFRE

182

blocs opératoires seront fermés en application d'un arrêté du gouvernement, donc sans consultation des élus concernés, demandant la fermeture de tous les blocs pratiquant moins de 1 500 opérations par an. Cela obligera de nombreux malades à de grands déplacements. Le secteur public est le principal touché (110 blocs), tandis que le secteur privé (72 blocs) réalise deux tiers des interventions chirurgicales. Au-delà d'une attaque contre les soins de proximité, il s'agit donc bien aussi d'une attaque contre le service public de la santé.

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES.

Le discours de Sarkozy à Saint-Dizier confirme sa volonté de contrôler les collectivités territoriales et de mettre en place un scrutin qui élimine les petits partis au profit des grosses machines. En accusant la taxe professionnelle d'être responsable de 500 000 licenciements, il disculpe le patronat. La suppression va assécher les finances locales, le gouvernement ne s'étant engagé à la compenser que pour 2010. Pour remédier à cet étranglement financier, la population subira inévitablement une augmentation des impôts locaux. L'autre objectif de cette contre-réforme est la reconquête des collectivités locales. Le passage de 6 000 à 3 000 conseillers territoriaux s'accompagne de la mise en place d'un scrutin antidémocratique qui permettrait à un parti minoritaire en voix, d'être majoritaire en sièges.



TOUT est à nous!

HEBDOMADAIRE DU **NPA** NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE

LEUR IDENTITÉ ET LA NÔTRE. Éric Besson veut lancer un vaste débat sur « les valeurs de l'identité nationale » et « la fierté d'être français », parce que « nous n'aurions jamais dû abandonner au Front national un certain nombre de valeurs qui font partie du patrimoine républicain ». Après les propos racistes d'Hortefeux, l'expulsion de milliers de sans-papiers le renvoi de plusieurs Afghans dans un pays en guerre, le gouvernement poursuit son offensive idéologique. Mais nos intérêts sont des intérêts de classe, pas de nationalité. Notre fierté repose sur le combat quotidien des exploités et des opprimés contre le Medef et le gouvernement, à l'image des grèves actuelles de sans-papiers. Notre identité, nos valeurs, sont celles de la solidarité internationale, et notre drapeau est rouge. Faisons-le savoir à Éric Besson.

PALESTINE. Les forces d'occupations israéliennes se sont une nouvelle fois illustrées dimanche 25 octobre à Jérusalem, en réprimant sauvagement une manifestation palestinienne sur la place des mosquées, protégeant plusieurs groupes de colons qui avaient décidé de faire une incursion sur ce haut lieu saint musulman. Cette nouvelle provocation s'inscrit dans la politique d'épuration ethnique menée par le gouvernement israélien visant à chasser les Palestiniens de Jérusalem par tous les moyens. Expulsions, destructions de maisons, édification du mur de séparation qui achève l'annexion de la ville du reste de la Cisjordanie, Israël veut créer une situation irréversible qui imposera aux Palestiniens le renoncement à leur capitale historique. Il est urgent de soutenir le peuple palestinien, notamment en participant à la marche internationale pour la levée du blocus de Gaza.

LONDRES ANTIGUERRE. Samedi 24 octobre, une manifestation de 10 000 personnes contre la guerre en Afghanistan a bloqué le centre de Londres. En tête de manifestation défilait le premier soldat britannique en activité à manifester contre la guerre. Il est menacé de Cour martiale pour refus de se rendre en Afghanistan. Un nouveau sondage montre que presque deux tiers de la population veut que les troupes britanniques quittent l'Afghanistan. Cette impopularité n'empêche pas Gordon Brown de déployer 500 hommes de troupes supplémentaires qui vont rejoindre les 9 000 déjà sur place. 222 d'entre eux sont morts depuis le début de la guerre. Le dernier rapport des Nations unies montre que, rien que pour les six premiers mois de 2009, 1 500 civils afghans ont été tués. La production d'opium, réduite quasiment à zéro avant l'invasion américaine, représente aujourd'hui les trois quarts de la production mondiale.

CAMPAGNE BDS: VŒU. La campagne Boycott, Désinvestissement, Sanctions (BDS) a été initiée en juillet 2005 par une coalition regroupant l'ensemble des forces politiques, sociales et associatives palestiniennes représentatives. Une conseillère régionale de Rhône-Alpes, militante du NPA, a proposé au conseil régional de s'engager dans les marchés publics, notamment de la restauration scolaire, à boycotter les produits fabriqués en Israël ; à s'engager aussi à n'octroyer aucune aide, sous quelque forme que ce soit, à des entreprises tirant profit de l'occupation et de la colonisation et, enfin, à rompre toute relation avec toute institution représentante du gouvernement israélien. Soutenir cette campagne, c'est participer à une résistance non violente, progressiste et anti-raciste, s'engager dans la solidarité avec les peuples, et réaffirmer le droit de tout être humain à la liberté, l'égalité et la dignité.

“ NO COMMENT
J'ai été élu pour défendre l'identité nationale française [...] constituée notamment par le rapport singulier des Français avec la terre.
NICOLAS SARKOZY ”

TOUT est à nous !
hebdomadaire du Nouveau Parti anticapitaliste
Rédaction : 01 48 70 42 27
Diffusion : 01 48 70 42 31
Administration : 01 48 70 42 28
2, rue Richard-Lenoir, 93100 Montreuil
Mail : redaction@npa2009.org
Numéro ISSN : 1969-8178
Commission paritaire : 0414 P 11508
Tirage : 9 000 exemplaires

Société éditrice : Nouvelle Société de presse, d'audiovisuel et de communication (NSPAC) SARL au capital de 3500 euros (durée 60 ans)
Gérant et directeur de publication : François Coustal
Impression : Rotographie, Montreuil-sous-Bois
Tél. : 01 48 70 42 22
Fax : 01 48 59 23 28
mail : rotoimp@wanadoo.fr